

CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE VALLECALLE

Entre les soussignés,

Monsieur Augustin POGGI, Maire de VALLECALLE

D'une part,

Et

PARTICULIERS :

M. Mme :

Adresse postale :

Téléphone : / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ /

ASSOCIATIONS :

M. ou Mme le Président de l'Association :

Adresse postale :

Téléphone : / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ /

D'autre part,

Il a été convenu un droit précaire d'utilisation accordé aux conditions suivantes :

L'organisateur **reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur de la salle polyvalente** et s'engage à le respecter, à rendre **le bien loué en parfait état**, avoir visité les locaux et les voies d'accès qui seront effectivement utilisées.

Un chèque de règlement pour l'utilisation de la salle polyvalente d'un montant total de €, **libellé à l'ordre du Trésor Public**, est remis par l'organisateur en Mairie avec le présent contrat.

Du :/...../..... Heure :

Au :/...../..... Heure :

PARTICULIERS & ASSOCIATIONS :

Motif(s) de l'occupation (repas familial, soirée, ...) : _____

Nombre de participants : _____

Mesures de sécurité

L'organisateur déclare avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et prend l'engagement de veiller scrupuleusement à leur application. Il déclare notamment avoir repéré les dispositifs de sécurité et des moyens de lutte contre l'incendie ainsi que les voies d'évacuation.

Assurance

Le bénéficiaire doit souscrire **une assurance responsabilité civile** garantissant pendant la période de mise à disposition de la salle.

Une attestation d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE** est remise par l'organisateur en Mairie avec le présent contrat.

Responsabilité

L'organisateur reconnaît avoir été informé que le présent contrat ne peut être cédé à un tiers et que la **sous-location est interdite**. Il devra se conformer aux prescriptions et règlements en ce qui concerne la sécurité, la salubrité, le droit du travail, la concurrence et la consommation, de sorte que la commune ne puisse faire l'objet d'aucune poursuite.

Il devra respecter la tranquillité et le repos des riverains.

Etat des lieux

Un état des lieux sera effectué avant la prise de possession des locaux et après la restitution des clés par le responsable communal.

Caution de garantie

Un chèque de caution d'un montant total de **200 €**, libellé à l'ordre du **Trésor Public**, est remis par l'organisateur en garantie des dommages éventuels.

VALLECALLE, le :

L'organisateur ou le responsable,



Le Maire,
Augustin POGGI



A retourner ou à déposer à :

Mairie de VALLECALLE
20232 VALLECALLE

Tél. : 04 95 37 62 11

Mail : commune-vallecalle@orange.fr